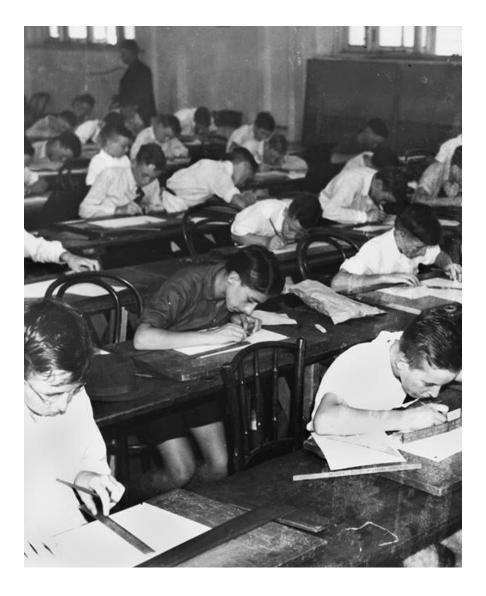
Campagne sur le travail étudiant



QUESTIONS ET RÉPONSES

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Pourquoi une campagne sur le	
« travail étudiant »?	4
Un « travail » sans salaire, ce n'est pas	
vraiment du travail!	5
Qu'est-ce que le salariat étudiant?	
Remplacerait-il l'Aide financière aux études?	6
Si étudier est un travail,	
qui emploie les étudiant.es?	7
Pourquoi être payé.e pour simplement être	
en classe ou faire nos lectures?	8
Combien le salariat étudiant coûterait-il au	
gouvernement? Est-ce que ça existe déjà	
ailleurs?	9
Le travail étudiant reconnu serait-il soumis	
au Code du travail ou à une convention	
collective?	10
C'est exagéré de demander un salaire étudiant,	
obtenons d'abord la gratuité scolaire!	11
Le travail étudiant ne cautionne-t-il pas	
l'arrimage de l'éducation publique aux	
besoins du marché?	12
Le montant du salariat étudiant serait-il le	40
même pour tous les programmes?	13
La perspective du travail étudiant nie que	4 4
les études peuvent être désintéressées.	14
Si les étudiant.es étaient rémunéré.es,	1 -
pourquoi les jeunes élèves ne le seraient pas?	15

Introduction

Dans les derniers mois, nous nous sommes réuni.es en Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) pour mettre de l'avant une nouvelle perspective de lutte pour le mouvement étudiant, soit la conception des études comme travail qui mérite un salaire et des conditions acceptables. Autrement dit, nous exigeons le salariat étudiant en général et la rémunération de tous les stages entre autres aspects particuliers. Considérant que la campagne a débuté il y a quelques mois à peine et qu'elle n'a aucun équivalent dans l'histoire récente du mouvement étudiant québécois, nous avons observé certaines incompréhensions et interrogations au sein de la population étudiante à ce sujet. La présente brochure et le matériel d'information qui en découle ont pour but de répondre à plusieurs de ces questions de manière aussi concise et claire que possible.

Cette production se veut une étape de plus dans un dialogue nécessaire sur l'avenir des luttes étudiantes. Ces questions et ces réponses ne sont pas les dernières! Nous invitons donc les personnes intéressées mais aussi celles perplexes face aux idées ici défendues à prendre contact avec nous pour en discuter directement ou à poursuivre le débat dans la sphère publique. La solidarité critique nous rend plus fort.es!

Pourquoi une campagne sur le « travail étudiant »?

Parce que la situation actuelle du mouvement étudiant québécois est propice à régler l'une de ses plus grandes erreurs historiques. Cette erreur, c'est de parler de syndicalisme étudiant tout en ne défendant plus l'idée selon laquelle étudier est un travail, ce qui a pour conséquence de nous déposséder face à nos conditions d'études, à la production étudiante et à la gestion des établissements scolaires. Lorsque l'on se contente, dans le milieu de l'éducation, de revendiguer un « service » de meilleure qualité et à moindre coût, pas étonnant que l'on nous voit comme des consommatrices.teurs insatisfait.es et que l'on se fasse alors traiter en bébés gâtés ou en cruches à remplir! Après des décennies de mensonge généralisé, il est plus que temps de crier sur tous les toits que les étudiant.es accomplissent un travail de formation qui est essentiel au fonctionnement de la société. C'est un travail créateur de richesse collective, tant sur le plan humain que sur celui des connaissances, mais qui demeure largement invisibilisé lorsqu'il n'est pas carrément méprisé dans l'espace public. Le mensonge qui consiste à nier ce travail facilite grandement l'exploitation des étudiant.es et, indirectement, les attaques des gouvernements à l'encontre du réseau public d'enseignement. Nous valons mieux que ça et il est temps d'agir en conséquence!

Un « travail » sans salaire, ce n'est pas vraiment du travail!

La distinction entre travail productif et reproductif ainsi que la non-reconnaissance du travail reproductif comme travail est un argument centenaire pour justifier qu'on ne rémunère pas le travail accompli par les femmes et les enfants dans la sphère privée. Le travail reproductif dans le système capitaliste comprend toutes les tâches nécessaires à la reproduction des travailleuses et travailleurs, à commencer par les faire naître, les nourrir, les soigner, les éduquer, bref tout ce qui leur donne une valeur sur le marché du travail. Le travail qui n'est pas soumis à un rapport salarial est soumis à un rapport patriarcal, dans ce cas-ci incarné par le rapport professeur-élève.

L'école fait partie de ces institutions ou appareils qui donnent de la valeur aux individus en tant que travail-leurs et travailleuses, en leur donnant des compétences et la reconnaissance institutionnelle de celles-ci. Mais le travail nécessaire à la formation n'est pas qu'extérieur: le plus gros du travail vient de l'étudiant.e elle-même ou lui-même. C'est donc elle-lui-même qui produit de la valeur, mesurable entre autres sur le marché du travail par le salaire accordé aux diplômé.es versus celui aux non diplômé.es. Et dans le système capitaliste, la seule manière de produire de la valeur, c'est le travail!

Qu'est-ce que le salariat étudiant? Remplacerait-il l'Aide financière aux études?

Il est possible d'imaginer plusieurs formes que pourrait prendre concrètement un salaire étudiant. Par exemple, celui-ci pourrait être similaire à celui offert aux enseignant.es, en étant basé sur le travail lié à la formation en classe, en laboratoire, en stage ou chez soi. Ainsi, pour un cours coté 2-3-3 au cégep (deux heures de théorie, trois heures de travaux pratiques, trois heures de travail à la maison), un.e étudiant.e serait payé.e pour huit heures de travail par semaine. Ou encore, on peut imaginer un salaire en fonction du statut d'inscription (temps plein, temps partiel) de chacun.e.

Attention: revendiquer le salariat étudiant ne signifie pas que nous souhaitons abolir l'Aide financière aux études. Au contraire, nous appuyons l'existence d'un programme de bourses d'études bonifié pour faciliter l'accès à l'éducation. On n'a qu'à penser aux cas des étudiant.es ayant des personnes à charge (comme des parents étudiants ou des proches aidant.es), des gens qui subissent le colonialisme et le racisme structurel (qui rendent difficile leur accès aux études et à l'emploi) ou des personnes en situation de handicap, par exemple.

Si étudier est un travail, qui emploie les étudiant.es?

Comme d'autres types de travail lié à la reproduction sociale, le travail étudiant n'est pas attaché à un.e patron.ne dans le sens où on l'entend couramment. Par contre, il faut bien admettre que la quantité et la qualité du travail étudiant sont déjà évaluées notamment par le corps professoral, les cadres scolaires et l'État, qui gèrent le cheminement par programmes, la reconnaissance via crédits, en plus de détenir des pouvoirs disciplinaires et de récompense.

À cette domination concrète se superpose un rapport clientéliste qui unit établissements scolaires et étudiant.es: d'une part, les écoles compétitionnent entre elles par différents moyens (ex. campagnes de publicité, pavillons régionaux, cours du soir) en vue de capter de nouveaux et nouvelles étudiant.es qui, d'autre part, paient des frais substantiels (que certain.es voudraient voir disparaître) en échange d'un service de qualité et adapté à leurs besoins. Mettre de l'avant notre volonté d'être traité comme travailleurs.euses, et non simplement en consommateurs.trices, vise à combattre plus directement les problèmes centraux qui affligent la condition étudiante. Sans nier les problèmes de financement et de compétition des écoles, cette proposition a pour but de poser les bases d'une solidarité scolaire interprofessionnelle contre nos boss communs, pour une éducation publique menée dans des conditions convenables pour tous.tes.

Pourquoi être payé.e pour simplement être en classe ou faire nos lectures?

Une partie du travail étudiant est déjà rémunérée; nous réclamons ni plus ni moins que la généralisation de cette rémunération pour l'ensemble des tâches étudiantes. Pensons d'abord aux bourses accordées par des organismes subventionnaires aux étudiant.es, dont on reconnaît la production comme étant un travail socialement utile. Ensuite, bon nombre d'étudiant.es en formation continue touchent un salaire pendant leurs heures de formation, souvent dans le cadre de programmes d'employabilité. C'est également le cas du travail accompli sous contrat par les auxiliaires de recherche et d'enseignement, dont les tâches sont les mêmes que celles exécutées par les étudiant.es des cycles supérieurs. Enfin, dans les prisons québécoises, les détenu.es peuvent recevoir un montant pour étudier d'environ 3\$ par séance.

On constate toutefois une réticence des administrations scolaires et du gouvernement à attribuer un salaire aux études puisque des bourses permettent de justifier la non-application des lois régissant le travail. À l'automne 2016, la même logique a été déployée dans le rapport Granger, où des pistes de solutions étaient proposées pour le dénouement de la grève des internats en psychologie. Sans surprise, Luc Granger, ancien président de l'Ordre des psychologues du Québec, y suggérait de verser des bourses et non des salaires par crainte explicite de syndicalisation et d'application des normes du travail.

Combien le salariat étudiant coûterait-il au gouvernement? Est-ce que ça existe déjà ailleurs?

Cela coûterait assurément quelques milliards de dollars au gouvernement. Ça peut paraître cher mais à titre de comparaison, la production économique annuelle québécoise se chiffre à plusieurs centaines de milliards de dollars. Surtout, la réelle valorisation du travail étudiant qu'implique son salariat occasionnerait en contrepartie une surproduction culturelle qui affecterait négativement des industries (médias, science, etc.) dont certain.es travailleurs.euses devraient alors se réorienter. Il s'agirait donc d'un investissement fort rentable à tous les niveaux. Chaque dollar investi dans un diplôme rapporte déjà plus de 5\$ à l'État québécois; une part de ce montant revient de droit aux étudiant.es!

Aucun pays n'offre présentement le salariat étudiant (c'està-dire la rémunération des heures consacrées aux études). Il en a déjà été autrement dans les pays dits socialistes, où les étudiant.es étaient traité.es comme des travailleuses.eurs avec salaire adjoint d'une sélection à l'entrée, selon les exigences de l'économie. C'était d'ailleurs sur ces exemples que s'appuyaient, entre autres, les mouvements étudiants au Québec (UGEQ puis ANEEQ) et en France (UNEF) pour réclamer ce qu'ils appelaient le pré-salaire ou l'allocation aux études. On retrouvait même le pré-salaire aux études dans le programme du Parti québécois de 1976, engagement que le parti n'a jamais respecté depuis.

Le travail étudiant reconnu serait-il soumis au Code du travail ou à une convention collective?

Ce n'est pas parce que l'on veut être traité.es en travailleurs.euses que nous souhaitons également subir tous les problèmes qui viennent avec. Le Code du travail dépouille les travailleuses.eurs de leur force d'action, notamment en encadrant le droit de grève et en rendant illégales les grèves politiques (versus les grèves concernant strictement les conditions de travail des grévistes). De leur côté, les conventions collectives peuvent, dans les faits, être contournées de mille façons face auxquelles les employé.es se retrouvent pieds et poings liés jusqu'aux prochaines négociations. Pour l'État et les patrons, le Code du travail et les conventions collectives ont ainsi été d'importants outils pour affaiblir le mouvement syndical au cours des dernières décennies.

À l'heure où la division internationale du travail en constante mutation rend plus difficile que jamais l'obtention par les travailleuses.eurs d'un rapport de force significatif, ceuxci et celles-ci doivent se libérer de ces contraintes périmées pour repenser l'action syndicale et ensuite mieux lutter. En ce qui nous concerne, si les étudiant.es devaient être éventuellement reconnu.es comme travailleurs.euses, elles et ils feraient donc mieux d'exiger un encadrement légal distinct pour leur activité, idéalement dans une logique de cogestion avec le personnel enseignant et celui de soutien.

C'est exagéré de demander un salaire étudiant, obtenons d'abord la gratuité scolaire!

La Charte de Grenoble, sur laquelle se fonde pourtant la gauche étudiante québécoise depuis des décennies, reconnaît elle-même que l'étudiant.e occupe un rôle de « travailleur intellectuel » à considérer de manière indépendante de ses parents. La stratégie du mouvement étudiant de demander le plus bas prix possible pour l'éducation (frais de scolarité, aide financière aux études) sans souligner que les études sont un travail a contribué à consolider un rapport clientéliste à l'école. En plus d'avoir échoué, cette stratégie néglige aussi tous les autres frais de subsistance et d'équipement (équipement informatique, espace de travail, livres, etc.) liés au travail étudiant.

Bien que nous appuyons toute revendication facilitant l'accès à l'éducation, comme la gratuité scolaire et la conversion des prêts étudiants en bourses, nous proposons toutefois de changer notre rapport à nos institutions d'enseignement en mettant de l'avant un discours sur le travail salarié, plutôt que de le réduire à un « service public ». Une façon judicieuse d'emprunter cette direction est de marteler que les études sont non seulement un emploi, mais aussi que les étudiantes et étudiants méritent de bonnes conditions d'études et le pouvoir d'influencer ces conditions.

Le travail étudiant ne cautionnet-il pas l'arrimage de l'éducation publique aux besoins du marché?

Nous constatons à regret que l'éducation est déjà marchandisée. Le système québécois d'éducation publique, érigé en opposition au système catholique dans la foulée du rapport Parent et de ses suites (cégeps, réseau UQ...), a été conçu pour s'arrimer aux changements technologiques et au développement industriel; sa démocratisation, partielle au Québec (puisque l'université n'est pas gratuite), sert depuis de mécanisme d'accès au marché du travail. À l'heure actuelle, on estime d'ailleurs qu'environ 70% des emplois exigent un diplôme d'études postsecondaires. C'est un mode d'organisation scolaire que l'on retrouve aux quatre coins du monde et cela ne devrait pas nous étonner: il ne saurait en être autrement dans un cadre politique établi et mené par et pour l'économie de marché, une donne que l'obtention du salariat étudiant ou des revendications historiques du mouvement étudiant ne pourrait changer à elle seule.

Cela dit, la reconnaissance du statut de travailleuse.eur étudiant.e et de son aliénation dans le système d'éducation contribuerait fortement à une véritable lutte pour l'émancipation, se manifestant notamment par la prise de contrôle sur son milieu de travail avec ses collègues du personnel enseignant et du personnel de soutien, une prise de contrôle préfigurant celle qu'il ou elle devrait aussi rechercher dans le cadre de ses futurs emplois et qui elle, à grande échelle, pourrait représenter un danger réel pour la classe dirigeante.

Le montant du salariat étudiant serait-il le même pour tous les programmes?

Bien sûr! La valeur d'un travail ne devrait pas se mesurer au pouvoir de son ordre professionnel ni, par conséquent, de son association étudiante. Des internes en psychologie ont récemment obtenu une reconnaissance financière pour leur travail en stage, et des stagiaires en éducation se mobilisent présentement pour la même cause. Or, l'argument de l'identité professionnelle ne permet que de formuler de petites réformes à la pièce qui ne profitent qu'à une minorité. Pourquoi les gestes posés par certain.es seraient qualifiés de « gestes professionnels » alors que ceux posés dans un service de garde, une école ou un CLSC ne le seraient pas? Nous sommes d'avis qu'il faut briser la compétition qui justifie une hiérarchisation entre ces formations, mais qu'il faut également briser la distinction qui est faite entre le travail étudiant réalisé à l'école et celui réalisé en stage. Si nous soutenons les luttes pour la rémunération des stages, ce n'est pas comme fin en soi mais plutôt comme point de départ pour politiser un domaine de la reproduction sociale par l'entremise du travail étudiant. L'objectif ultime est donc d'offrir une rémunération et des conditions convenables à l'ensemble des étudiant.es et, ce, peu importe le programme choisi.

La perspective du travail étudiant nie que les études peuvent être désintéressées.

Il existe des cours et des programmes d'études qui, à priori, paraissent aller à contre-courant de ce que la majorité des gens considèrent comme socialement utile, les cours de littérature et de philosophie au cégep et les programmes universitaires d'arts et lettres par exemple. Force est cependant d'admettre qu'une certaine pensée critique, dont le développement est un des aspects centraux des cours de philosophie, est plus que jamais valorisée sur le marché du travail et que le champ de la culture connaît lui aussi la marchandisation depuis belle lurette ici et, ce, bien que ce type de production ne soit pas reconnu à juste titre. Les études dans le domaine de la culture ne permettent pas nécessairement l'atteinte d'emplois de qualité, mais c'est aussi le cas dans beaucoup de domaines reposant sur le travail dit « autonome ».

Une composante essentielle de notre campagne repose par ailleurs sur l'ambition de voir élargie la définition de ce qu'est un travail et de voir reconnues les études comme suffisamment utiles socialement pour mériter salaire. Nous ne nions pas que plusieurs personnes étudient par vocation ou amour du savoir, mais elles aussi méritent de voir leur travail dûment reconnu, ce qui ne nous interdit pas de remettre en question l'existence de programmes d'études et d'emplois que l'on peut juger nuisibles pour la société (ex. industrie de l'armement).

Si les étudiant.es étaient rémunéré.es, pourquoi les jeunes élèves ne le seraient pas?

Il serait en effet logique que ce travail soit aussi rémunéré, dans une certaine mesure. Ainsi, l'évaluation de l'utilité sociale des productions étudiantes devrait primer sur celui du degré de développement, question de ne pas instaurer de critères salariaux âgistes. Par contre, une certaine attention devrait être portée à la capacité de réalisation du travail étudiant chez les personnes plus jeunes, celles-ci étant plus vulnérables aux dangers d'instrumentalisation sociale.

Le débat sur cette question s'adosse à celui permanent sur la relation prof-élève. Au cégep et à l'université, on ne considère théoriquement plus la partie apprenante comme une « cruche vide » à remplir des savoirs du maître. Cette distinction peut sembler anodine aux premiers abords, mais elle sous-entend d'importantes implications positives pour les personnes concernées: relations moins infantilisantes, responsabilisation, etc. Présentement, les personnes suivant des cours au primaire et au secondaire ne sont pas considérées de cette façon, comme on peut le voir dans la distinction politique entre les élèves (primaire, secondaire) et les étudiant.es (au postsecondaire). L'arbitraire de cette séparation, l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs familles et la lutte contre la contrainte et l'exploitation sont des questions importantes qui font l'objet de débats de longue date. Le salaire aux études était d'ailleurs l'une des principales revendications lors des grèves des écoliers de 1911 en Grande-Bretagne. Si, de par nos milieux d'implication, nous privilégions le salariat étudiant au postsecondaire, les militant.es des CUTE sont ouvert.es à étendre cette revendication à d'autres catégories d'apprenant.es.



Comités unitaires sur le travail étudiant Janvier 2017 ◊ WWW.TRAVAILETUDIANT.ORG